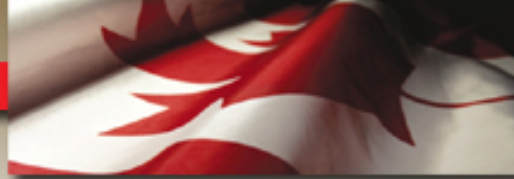


Dirigeant principal des finances

Mise en œuvre du modèle au sein d'AINC

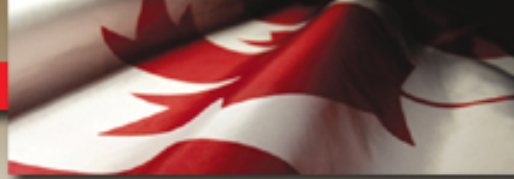
Février 2007





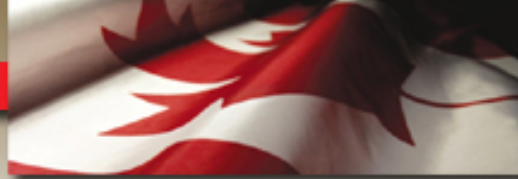
Contexte général

- AINC s'est vu confier un vaste mandat qui englobe la prestation de services fédéraux, provinciaux (c.-à-d., les services à l'enfance et à la famille) et municipaux (c.-à-d., l'eau).
- Environ 85 pour cent de son budget de 6 milliards de dollars se présente sous la forme de paiements de transfert (c.-à-d., subventions et contributions).
- La gestion financière du Ministère a toujours été hautement décentralisée.
- En 2005-2006, AINC a commencé à envisager des approches susceptibles de renforcer sa gestion financière et ses pratiques en matière de responsabilisation.



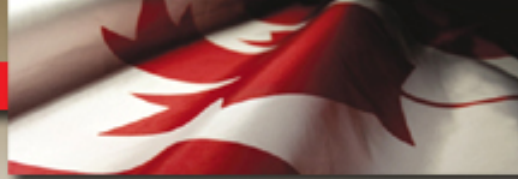
Contexte général, suite

- Un système de gestion financière renforcé permettrait de faire en sorte :
 - Que des contrôles internes suffisants soient en place.
 - Que les pratiques administratives soient efficaces.
 - Que tous les aspects de la *Loi fédérale sur l'imputabilité* soient respectés.
 - Que le niveau de responsabilisation soit semblable à celui qui prévaut dans le secteur privé.
 - Que l'on considère AINC comme un ministère qui a été l'un des premiers à adopter ces mesures.



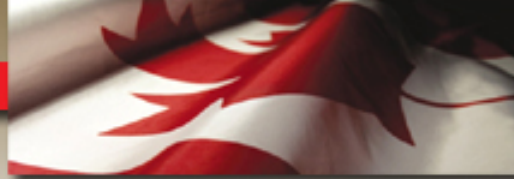
Contexte opérationnel

- AINC a choisi de recourir à une approche globale sous la « bannière » du Renouvellement des Services intégrés.
- En janvier 2007, le sous-ministre annonçait :
 - La création d'un nouveau poste de dirigeant principal des finances, relevant directement de lui.
 - La création d'un nouveau poste de dirigeant principal de la vérification et de l'évaluation, relevant directement de lui.
 - Que le directeur général, Ressources humaines, relèverait à présent de lui.
 - Le réalignement des fonctions des Services administratifs.



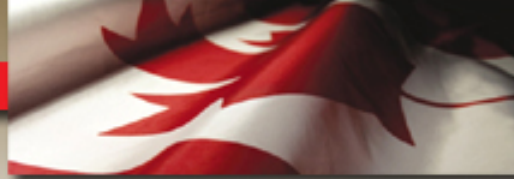
Approche de la planification du DPF

- À l'origine, AINC a établi un diagramme intégré, qui a permis aux cadres supérieurs de mieux comprendre les échéanciers, les décisions prises et les interrelations.
- Une approche consultative inclusive globale a été adoptée.
- L'ébauche d'un mandat de projet énonçant clairement les quatre domaines d'intérêt particulier : la gouvernance, les gens, les processus et l'infrastructure.
- Deux chefs d'équipe ont été choisis aux Finances de l'administration centrale et deux autres parmi les directeurs régionaux des Services ministériels.



Quatre domaines d'intérêt particulier

- La gouvernance
 - Organisation appropriée de l'administration centrale
 - Optimisation des rôles et responsabilités
- Les gens
 - L'ensemble des compétences actuellement en place par rapport à celui qui est exigé
 - Détermination des stratégies appropriées de formation et de dotation en personnel
- Les processus
 - Approches communes et efficaces
- L'infrastructure
 - Utilisation efficace de la technologie (p. ex., Système financier intégré)



Activités courantes du DPF

- La structure organisationnelle la plus efficace pour aller de l'avant sera définie pour le Secteur du dirigeant principal des finances d'ici à la fin de l'exercice.
- Le réalignement des ressources et la dotation des postes ouverts se feront juste après.
- Les travaux actuels du DPF passeront du stade de projet à un contexte opérationnel d'amélioration continue l'an prochain, aussitôt que la capacité aura été améliorée.